

TAMBOUR BATTANT

N° 283

EXPOSITION du G.A.R.

Samedi 18 mai

de 10h à 17h30

*Salle polyvalente
de Dennemont*

DIMANCHE 19 MAI *à 11 heures*

**Pêche à la truite
au lavoir
de Follainville**

Organisée par le CPAFD

SAMEDI 25 MAI

*Inauguration de la maison médicale - Fête des mères
Photo de la décennie - Ambiance musicale - Expositions - Fête des en-
fants - Restauration - Grand bal avec nos talentueux orchestres locaux*

DIMANCHE 26 MAI

*Suite des découvertes, expositions : chapelle, garderie périscolaire
Elections européennes*

Site internet : www.follainville-dennemont.fr

Bulletin Municipal d'information du mois mai 2019

Le Mot du Maire

COMME D'HABITUDE...OU PRESQUE...!

Comme d'habitude, en 2019, une fois encore, vos taux d'imposition locaux n'augmenteront pas.

Les dotations de l'Etat, après avoir été divisées par plus de deux en moins de cinq ans, continuent à s'effriter, les subventions se font de plus en plus rares, par exemple 235 K€ pour notre maison médicale qui tout compris, avec ses abords s'élèvent à 1550 K€ HT.

Nous continuons à nous serrer la ceinture. Nous comptons baisser les charges de personnel de 7.5 %. Par contre, nos charges générales augmentent pour faire face, par exemple, à l'enlèvement des dépôts d'ordures sauvages (12 000 € pour les 3 tas d'amiante !), à l'abandon de certaines propriétés qui nous obligent à intervenir sur les arbres débordant trop, etc...

Comme d'habitude, dans ce contexte de plus en plus difficile comme d'habitude, nous maintenons au même niveau notre dotation à chaque élève (dont le nombre augmente !). Nous maintenons au même niveau nos subventions aux associations... dont le nombre augmente... et c'est très bien ainsi !

Nous pensons pouvoir dégager en 2019 de notre budget de fonctionnement 325 K€ vers l'investissement. A Follainville-Dennemont ; nous avons investi depuis 2012 près de 12 millions d'euros. A nombre d'habitants comparable, nous sommes une exception française.

Ceci est possible certes par notre gestion économe mais surtout par un investissement humain considérable, une conception originale de notre rôle d'élus. Nous avons voulu être, avec l'aide d'un remarquable assistant maître d'ouvrage, notre propre développeur, aménageur, promoteur. C'est l'argent des terrains viabilisés et vendus qui nous a permis de réinvestir dans toutes les structures que nous avons le plus souvent oublié d'inaugurer mais nous nous rattraperons ... le 25 Mai ! A Follainville-Dennemont ce ne sont pas les promoteurs privés qui ont gagné l'argent, ce sont les élus qui ont réinvesti les gains dans vos équipements publics.

Nous possédons encore des réserves foncières et nous nous préparons même d'ores et déjà à rembourser un emprunt de 700 K€ fin 2020.

Nous pouvons donc rester raisonnablement optimistes au plan communal si la raréfaction de l'argent public ne s'accroît pas.

Nous avons été inclus de force en 2016 dans une nouvelle communauté urbaine : GPSEO. Je suis très inquiet, très pessimiste sur sa santé financière à venir.

Nous sommes partis avec un petit matelas financier en particulier apporté par l'ex CAMY ; Il a disparu avec GPSEO qui ne peut quasiment plus dégager d'argent vers l'investissement, le fonctionnement dévorant tout. De l'aveu même de notre Président, bien courageux, les banques ne veulent pas nous prêter. Et pourtant cette grosse machine ne produit quasiment rien, ralentit même l'économie locale, subit un turnover considérable parmi ses collaborateurs, subit également les baisses drastiques des aides de l'Etat, leur réorganisation à notre préjudice. De plus GPSEO n'a pas négocié ces aides à sa naissance !

GPSEO nous a retenu ces 4 dernières années 520 k€, pour réaliser à notre place les travaux de voirie, d'éclairage public, sur lesquels nous n'avons plus le droit d'intervenir. Mais, depuis 2016, GPSEO n'a rien fait, rien commencé : rue de la Pleigne, rue des Groux, sur l'éclairage public qui subit des pannes à répétition etc... Mon grand regret sera de n'avoir pu vous offrir de beaux trottoirs, réalisation pas très coûteuse qui aurait été comme « une cerise sur le gâteau », apportant un plus supplémentaire à nos deux villages.

En 2019, année qui précède les élections municipales, GPSEO vote le maintien des taux actuels, mais ne vous y trompez pas, la hausse des impôts intercommunaux sera brutale en 2020, 2021 !

En résumé, notre commune, Follainville-Dennemont, nous la gérons au mieux en vous apportant un maximum de services, d'aides à nos écoliers, à nos associations, tout en n'augmentant pas depuis trente ans la pression fiscale. Pour GPSEO, nous ne maîtrisons rien et l'avenir paraît plutôt sombre.

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Infos communales

■ COORDONNÉES, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02
E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr
Site : www.follainville-fennemont.fr
Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
Samedi matin : de 9h à 11h30.
Fermée le mardi et le jeudi.

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des élections Européennes et de la fête du 25 mai, la mairie sera fermée le samedi 25 mai 2019.

■ ASSISTANTES SOCIALES

Le Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix n'est plus accessible par téléphone. Désormais, il faut appeler la plateforme « allô solidarités » au 01 30 836 836, numéro unique pour s'informer, réaliser ses démarches, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, se renseigner sur ses droits, insertion, logement et enfance. Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes garçons et jeunes filles né(es) en janvier, février et mars 2003, n'oubliez pas de vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre date d'anniversaire. Vous ou votre représentant légal pouvez vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

■ LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX A REPRIS

La collecte des déchets végétaux (*pelouse, feuillage, petits branchages et petits fagots*) a repris le vendredi 6 avril 2018 et se poursuit tous les vendredis (*à partir de 12 h*) jusqu'au 29 novembre 2019. Vous pouvez acheter un 2^{ème} bac identique, poser 2 petits fagots (*de moins d'un mètre*) à côté du bac. Ne mettez pas de végétaux en sac(s) et ne présentez pas d'autres contenants que ceux mis à disposition (*pas de poubelles rondes...*).

■ LA SORTIE TRADITIONNELLE DE NOS SÉNIORS

Le jeudi 13 juin 2019 aura lieu la traditionnelle sortie détente pour nos seniors : « une journée à Evreux ». Visite de la ville d'Evreux et de sa cathédrale. Déjeuner spectacle équestre au manège de Tilly.

■ FÊTES DES MÈRES : DES FLEURS, DES BRIOCHES ET L'APÉRO

Le conseil municipal convie toutes les mamans de Follainville-Dennemont, le samedi 25 mai 2019, à venir retirer les traditionnelles fleurs et brioches de 17h à 17h45, puis de 18h30 à 19h (rappel : de 17h45 à 18h30 aubade offerte par nos deux écoles et grande photo de famille.

La distribution sera effectuée pour les deux villages cour de l'école Ferdinand Buisson, précédée de spectacles et suivie d'un grand bal.

Les papas sont aussi conviés, un apéritif sera offert !

Vous êtes en fait tous invités y compris nos tous nouveaux concitoyens !

■ N'HÉSITÉZ PAS, POSEZ-VOUS !

Votre équipe municipale a acheté quatre tables avec parasol, plusieurs chaises très colorées. Nos commerçants ont la gentillesse, surtout quand il fait beau, de les sortir chaque matin, de les rentrer chaque soir. Cette action n'est pas seulement faite pour « faire joli » mais pour vous permettre, dans le cadre des courses que vous faites souvent quotidiennement, de vous asseoir pour procrastiner, bavarder entre amis, entre voisins, faire connaissance, particulièrement vous nos anciens qui apprécieraient sûrement cette pause à mi-parcours.

Alors n'hésitez pas, prenez le temps de vivre à Follainville-Dennemont, au cœur de votre village.

Samuel Boureille, Maire

■ CHANTIER DE JEUNES, ÉTÉ 2019

Comme chaque année, la commune renouvelle l'opération « *Chantier de Jeunes* », pour permettre à ces derniers, non seulement de s'investir pour leur commune, mais aussi d'avoir une première approche du monde du travail, avec ses inconvénients et ses avantages (*la rémunération, l'ambiance*). Ouvert à dix jeunes très motivés de la commune âgés de 16 à 18 ans, il se déroulera du lundi 01 juillet au vendredi 19 juillet 2019. Un grand merci aux encadrants.

Candidature à déposer par lettre de motivation en indiquant la date de naissance, à la mairie de Follainville-Dennemont **au plus vite, il reste très peu de places.**

NB : Nous insistons sur le fait que les jeunes (et non pas leurs parents !) doivent être très motivés.

Infos communales (suite)

■ ELECTIONS EUROPÉENNES 2019

Le 26 mai auront lieu les élections Européennes. Les votes se feront à la mairie de Follainville et à la Maison des Services Publics à Dennemont de 8h à 20h. Vous allez recevoir votre nouvelle carte d'électeur prochainement par courrier.

Attention : contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une des ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

PIECES A FOURNIR

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R.60 du code électoral sont les suivants :

- carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité d'élu local avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la société nationale des chemins de fer
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- Titre de séjour
- Un des documents mentionnés aux 4° et 14° de l'article 1^{er}

VOTE PAR PROCURATION

Où faire établir sa procuration ?

Le mandant (*personne qui ne pourra pas aller voter*) doit se rendre :

- à la brigade de gendarmerie
- au commissariat de police

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêchent le déplacement, le mandant peut demander qu'un personnel habilité à délivrer une procuration, policier ou gendarme, se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du **certificat médical** ou du **justificatif de l'infirmité**.

Comment peut-on établir une procuration ?

Le mandant doit se présenter **personnellement** et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- du formulaire de vote par procuration
- des nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse du mandataire.

Le formulaire est disponible en ligne. En cas d'impossibilité de le télécharger et de l'imprimer, il est également possible de le demander au guichet de l'autorité habilitée à établir la procuration.

Le mandataire (*électeur qui vote à la place du mandant*)

Quelles sont les conditions pour être mandataire ?

Pour être mandataire, il faut à la fois :

- jouir de ses droits électoraux
- être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Quelles sont les modalités de vote et pièce à fournir ?

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de le prévenir de la procuration.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Plus d'infos : <http://www.interieur.gouv.fr/RubriqueElections>

Infos communales (suite)

■ ENQUÊTE PUBLIQUE PLUi

La révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) aura lieu du 5 juin au 17 juillet sur l'ensemble du territoire GPSEO à Follainville-Dennemont.

Madame le commissaire enquêteur recevra le public le vendredi 14 juin de 14h à 17h en mairie de Follainville-Dennemont, **la mairie fermera également à 17h.**

■ LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : ELLES SONT DE RETOUR !

Nous allons donc reprendre les traitements dans un cadre communal ce qui correspond à une exception supplémentaire car c'est aux particuliers de traiter, financer eux-mêmes la destruction des chenilles.

Alertez-nous dès maintenant si elles sont arrivées dans vos arbres, voir même si elles sont présentes dans les arbres de vos voisins, qui ne les voient pas toujours !

Et puis rappelez-vous : pour lutter contre les chenilles, embauchez des mésanges, les bleues en particulier, pour les accueillir, posez des nichoirs, donnez leur à manger à proximité, admirez leur très beau plumage... et laissez-les œuvrer !

L'entreprise SEGEX, spécialisée dans ce type de traitement interviendra le lundi 3 juin sauf intempéries majeures. Si vous avez demandé notre intervention ou si vous allez la solliciter, soyez présents, ce jour là, ou laissez ouvert votre portail rue, ou charger un voisin d'être présent. Nous ne pouvons pas vous définir un horaire de passage, ni attendre à votre porte! Merci de votre compréhension.

■ ALLÔ ACCUEIL PETITE ENFANCE

Voici le numéro vert départemental pour mieux informer les parents : 0 800 85 79 78 (*appel gratuit depuis un poste fixe*) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

■ MAISON MÉDICALE DE GARDE : LE 15

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la Maison Médicale de Garde peut vous recevoir, 7 jours sur 7 de 20h à minuit, les dimanches et jours fériés de 9h à 13h.

Appelez le 15 pour y accéder.

■ COORDONNÉES CONCILIEUR ET MÉDIATEUR

Vous êtes en conflit avec votre voisin, avec d'autres particuliers, plutôt que de saisir la justice, saisissez d'abord le **conciliateur** de justice :

M. ENXERIAN

Point d'Accès du Droit

AGORA

254, boulevard du Maréchal Juin

78200 Mantes-la-Jolie

Le lundi, sur rendez-vous de 14h à 17h

Tél. 01 30 94 84 11

Vous avez un litige avec une administration quelle qu'elle soit, plutôt que d'encombrer les tribunaux, saisissez d'abord le **défenseur des droits (ex média-**

Concert champêtre et Auberge espagnole.

Dans le cadre bucolique et enchanteur de notre place de l'église de Follainville, là précisément où nos ancêtres les Gaulois venaient implorer une déesse censée délivrer de la folie...

Nous surferons à nouveau dans une douce folie grâce à Obomania Jazz Concert qui vous entrainera vers les plus grands standards du Jazz et de la Bossa Nova.

Jean-Luc Oboman Fillon (haut bois/Cor anglais) Mantes –La-Villois a la carrière internationale Clément Prioul (orgue) Rémi Prioul (batterie) nés à deux pas de chez nous, devenus musiciens professionnels seront nos prestigieux invités.

Ce samedi 1er juin au soir, ce sera auberge espagnole sur la place de l'église : venez avec votre panier repas à partager ensemble. L'équipe municipale fournira boissons et cacahuètes!

Ne loupez pas ce moment privilégié!

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Le Mot du Maire

DE TOUT UN PEU....

QUAND UN ADJOINT EN REMPLACE UN AUTRE...
... UNE PASSATION DE POUVOIR DANS L'AMITIÉ ET L'UNANIMITÉ

Jean-Jacques Lefoll, maire-adjoint en charge de l'entretien de la commune, de la sécurité routière, des biens et des personnes et des travaux a souhaité prendre du recul vis-à-vis de la gestion quotidienne de nos villages tout en restant membre de l'équipe municipale.

Jean-Jacques, mon copain d'enfance de la rue Paul Bert, a d'abord accompli un beau parcours associatif : longtemps dirigeant de l'ALFD, club de football qui comptait jusqu'à 9 équipes, puis président de notre plus ancienne association « la boule Dennemontoise » (boules Lyonnaises).

Conseiller municipal depuis 2001, Jean-Jacques Lefoll fut élu adjoint en 2014.

Jean-Jacques tu auras participé activement à la transformation radicale de ton village natal, à l'émergence de notre nouveau centre. Et je suis très heureux que ta très chère maman, puisse maintenant, comme bien d'autres, venir à pied faire ses commissions. Tout ne fut pas simple loin de là, mais nous touchons au but !

Lors de sa séance du 9 avril, la liste opposée était absente. L'équipe « Vivre ensemble » au complet ; 17 votants dont une seule procuration, ont choisi à l'unanimité le successeur de Jean-Jacques.

Je tiens à saluer ici la très belle assiduité, la très bonne cohésion de « Vivre ensemble », cinq ans après son élection. Là également, nous sommes vraiment une exception !



Sébastien Lavancier, sera notre jeune nouvel adjoint. Ses connaissances techniques, juridiques, managériales, très étendues ont logiquement fait l'unanimité...

Et de plus il est aussi ferme mais moins « soupe au lait », plus patient que le vieux maire !

Un grand merci Jean-Jacques, Sébastien à toi d'œuvrer maintenant !

NOUS AURONS DU RETARD !

La préparation des élections européennes (il y aura 34 listes !), les finitions intérieures de la maison médicale, l'aide à l'installation de nos médecins, tous les abords de la maison médicale, les mauvaises conditions météo, la préparation de la fête du 25 mai, différents chantiers communaux vont faire prendre beaucoup de retard à nos services techniques dans plusieurs domaines.

Les différentes tontes optimums ne seront pas toutes réalisées d'ici fin mai, la plantation d'une partie des fleurs d'été, la tonte des chemins de randonnée autour du village, l'enlèvement des dépôts d'ordures seront également

différés en juin...et c'est surtout Follainville qui prendra du retard!

Par contre, pour les pannes d'éclairage public, ce n'est toujours pas nous mais GPSEO (bis répétita !). Nous transmettons vos, nos doléances.

Soyez-en assurés, nos services font le maximum, des heures supplémentaires, mettent les bouchées doubles.

Merci de votre compréhension.

Le Mot du Maire

DE TOUT UN PEU.... (SUITE)

EN MAI, JUIN, STATIONNEZ MALIN AU CENTRE DE DENNEMONT

Les mois de mai et juin vont être riches en manifestations au centre de notre village de Dennemont et poser, par conséquence, des problèmes importants de stationnement. Je me permets donc de vous rappeler quelques règles, de vous informer de possibilités nouvelles et de précisions utiles.

- Une règle impérative : ne stationnez devant nos deux commerces locaux que si vous allez réellement chez eux, et eux seuls ! Ils sont victimes de leur succès, rayonnent maintenant bien au-delà de nos deux villages. Le retour positif qui nous est fait est qu'à Dennemont les clients peuvent stationner gratuitement immédiatement devant les boutiques. Ne cassons pas cette belle dynamique !
- Le parking derrière la salle polyvalente bénéficie maintenant de deux accès. L'accès supérieur, côté maison médicale, est réservé aux entrées. L'accès inférieur, côté salle polyvalente, doit être uniquement emprunté pour les sorties. Les flèches au sol parlent d'elles-mêmes mais, à tout hasard, nous allons compléter par des panneaux.
- Nous agrandissons, créons temporairement deux parkings complémentaires en particulier pour le 25 mai :
 - Espace Condorcet à 200 m du centre village : en élargissant le parking déjà existant devant l'ancien hôpital, en permettant de stationner autour du vestiaire en particulier pour nos footballeurs du samedi matin
 - A l'angle de la rue des Berbiettes et de l'ancienne route de Guernes, futur lotissement en cours.

Il sera judicieux pour vous, le 25 mai, de gagner ces deux parkings sans transiter par le centre du village. Vous trouverez ci-joint les propositions d'accès.

- A partir du 27 mai le parking situé devant le cimetière va être neutralisé pour permettre la construction de notre future halle qui accueillera, entre autre, notre futur marché. Mais je rappelle que les logements qui ceinturent la place bénéficient de 100 places en sous-sol, que le nouveau parking de la Chapelle offre 20 places, que le parking derrière la salle polyvalente en offre lui 40. Vous bénéficiez d'une sacré offre !
- Mais bien sûr, c'est quand même la marche à pied qui est la plus sympa, la meilleure pour la santé, en particulier pour les habitants de Dennemont et je félicite les nombreuses et nombreux Follainvillois que je vois descendre ou monter régulièrement la route des Fontenelles.

Personnes âgées et/ou handicapées, bien sûr, vous avez toute liberté pour vous approcher au plus près en véhicule de votre lieu de rendez-vous, et vous pourrez vous faire déposer au plus près le 25 mai. Des tables, des chaises, des parasols vous attendront sur tous les points d'animations.

Marcher d'abord le plus possible, stationner ensuite, si la première alternative n'est pas possible, en respectant les règles en vigueur, en acceptant de faire quelques pas complémentaires, voilà qui doit être la ligne de conduite de chacune et chacun.

Je compte sur vous. Par avance Merci !

LES 25 ET 26 MAI, VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE GARDERIE PÉRISCOLAIRE

« Garderie » quel mauvais vocable ! Lieu d'accueil, de création, de transition douce vers nos écoles, de consolidation des acquisitions scolaires, sont des définitions plus appropriées !

Le matin, nos enfants qui sortent doucement des limbes du sommeil, vivent chacun à leur rythme. Mais tous bénéficient d'une collation à 8h20 pour attaquer l'école.

Le soir, dès la sortie de l'école à 16h30, c'est un solide goûter qui est servi, puis les écoliers se répartissent suivant les jours, la volonté des parents, vers une petite heure d'aide aux devoirs, de lecture, de jeux plus ou moins actifs et surtout, grâce à Danielle et ses collègues, dans des travaux manuels de qualité qui peuvent accompagner les événements du calendrier comme Noël, Pâques, la fête des Mères ou des thèmes originaux.

Nous n'avons jamais inauguré cette garderie périscolaire, ouverture en septembre 2014, nous ne l'avons jamais ouverte au public.

Les samedi 25 et dimanche 26 mai, venez la visiter, découvrir toutes les réalisations de nos jeunes artistes qui s'associeront pour l'occasion avec notre groupe d'animation rural et l'accueilleront à l'intérieur comme à l'extérieur des murs... puisqu'il va faire beau !

Le GAR se redynamise sous l'impulsion de sa nouvelle présidente Karine Ténégal et sort de sa réserve pour mieux faire connaître toutes ses activités, ses talents et c'est très bien ainsi !

Cerise sur le gâteau : le lieu bénéficiera d'une animation musicale itinérante et ce sera l'occasion pour les mamans d'aller chercher les belles productions réalisées avec amour pour leurs parents !

Mais où se trouve l'accueil périscolaire ? En face de la salle polyvalente, un peu en dessous de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) de l'autre côté de la rue des Coteaux du Vexin, au-dessus de votre lieu de vote (Maison des Services Publics) pour les Dennemontois. Si vous ne trouvez pas !

Le Mot du Maire

DE TOUT UN PEU.... (SUITE)

LE 25 MAI SERA AUSSI UNE GRANDE FÊTE POUR NOS ENFANTS, NOS JEUNES

Nos enfants seront tout d'abord les acteurs incontournables de nos manifestations :

- Notre brillant groupe de danseuses, les décoiffants danseurs et danseuses de « Multiculture974 » s'associeront pour vous offrir une prestation détonante dans notre cour d'école « Ferdinand Buisson l'après-midi.
- « Trois Petites Notes de Musique » nous proposera des prestations de ses élèves tout autour de la place, sur les lieux d'animation.
- Et grâce à nos deux directeurs d'école, nos enseignants, ce sont tous nos élèves de primaire de Follainville-Dennemont qui vous accueilleront par une aubade devant la maison médicale juste avant la grande photo de la décennie.

Alors nous les récompenserons !

- De 10h à 13h00, de 15h à 17h45, de 18h30 à 19h15, la cour de l'école maternelle leur sera grande ouverte !

En complément des jeux habituels, deux structures gonflables géantes seront installées.

Toute notre équipe périscolaire sera mobilisée pour surveiller un peu (mais les parents restent bien sûr responsables de leurs enfants !) proposer des jeux, un atelier maquillage, etc..., etc...

- A 19h15, ouverture de la méga teuf salle polyvalente, interdite aux parents. Les jeux de lumières psychédéliques de Christophe, sa sono, les bandes sons très branchées de Mathieu et Sonia leur offriront un univers bien à eux. De plus, Mathieu et ses amis entraîneront tous les participants dans des séances de hip hop, break dance, et autres noms qui m'échappent... décollage assuré... sans substances illicites !

Vite, vite, au 25 mai !



Le coin des annonces

ANNONCES DIVERSES

Particulier vend sur Dennemont maison 7 pièces de 170 m² habitables, sur terrain de 1700 m².

Cinq chambres, deux sdb.

Sous-sol complet avec garage deux voitures, chauffage gaz, exposition sud-ouest.

Prix : 295 000 euros

Tél. 06 80 87 20 64

* * * *

A vendre : maison de ville rénovée de 140 m² au centre-bourg de Follainville.

Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine équipée 12 m², séjour 28 m², salle de bain avec baignoire et douche, WC séparés.

Au 1^{er} étage : 3 chambres (12, 16 et 18 m²), cabinet de toilette.

Au 2^e étage : pièce mansardée de 21 m² « Loi Carrez » (60 m² au sol).

Chauffage gaz avec contrat d'entretien. Toiture neuve. Cave voûtée 30 m². Cour 12 m².

Prix : 235 000 euros

Tél. 06 74 52 44 72

Particulier vend maison individuelle sur 1775 m² de terrain, construction de 1990, 6 pièces, 115 m² habitables, cuisine, double séjour de 37 m² avec cheminée, 4 chambres, 2 WC, chauffage bois et électrique calorporteur, double vitrage, sous-sol total, cave, double garage.

Jardin exposition sud, belle vue, tranquillité, calme.

Prix : 299 000 €

Tél. : 06 01 75 78 18 ou 06 79 32 61 24

* * * *

Maison T4-5 à vendre, 100 m² sur sous-sol total, très bien entretenue et bien implantée sur 800 m² clos avec dépendances, situation idéale sur Follainville avec vue sur l'église.

Contracter Pascale au 06 32 70 61 34

* * * *

Vous repérez un essai d'abeilles, appelez Patrick (rue du Bois) au 06 78 98 34 68

OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers. Me contacter au 06 58 37 19 70

* * * *

Je m'appelle Carla-Marie, j'ai 15 ans et je me propose de garder vos enfants à votre domicile.

C'est avec sérieux que je veille sur vos enfants.

Je vous propose donc de faire du baby-sitting le week-end sur Follainville-Dennemont et les alentours.

n'hésitez pas à m'appeler au 07 78 56 04 25

* * * *

Le CGCV recherche animateur séjour linguistique en juillet-août 2019.

Séjour du 7 au 26 juillet et du 4 au 23 août conclus (Liverpool, Manchester, Wales, London).

Adressez vos candidatures à Madame Linda SIMON

07 51 62 82 21 - simon.linda@hotmail.fr



**Note : Nous rappelons que tous les annonceurs doivent s'engager à respecter le Code du Travail*

Comme souvent, ce sont nos services techniques qui ont réalisés les jardinières. Une sacrée économie !



Des jardinières et des nichoirs pour nos écoliers vont suivre !



Les jardiniers des Jardins Partagés de Follainville-Dennemont sortent de leur potager pour aller à la rencontre des habitants du village... Des bacs ou jardinières vont être positionnés à certains endroits stratégiques du village et être semés de plantes potagères, aromatiques ou de fleurs

On les appelle Les incroyables comestibles ... La récolte sera à la disposition de tous. Les villageois pourront cueillir, arroser, semer, replanter... faire vivre et fructifier ces endroits

Mais attention, on ne prend pas tout, on en laisse pour les autres et surtout on ne gaspille pas...

A bientôt

Les Jardiniers des jardins partagés de Follainville Dennemont

Planning des manifestations

☞ **SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI 2019 – Journée – Dennemont**
Régate « 100 % féminine » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **SAMEDI 18 MAI 2019 – 10h-17h30 – Salle polyvalente**
Exposition du G.A.R.

☞ **DIMANCHE 19 MAI 2019 – 9h-12h30 – Maison des Services Publics**
Atelier « jus de saison » organisé par l'association « Energie et Sens »

☞ **DIMANCHE 19 MAI 2019 – 11h – Lavoir de Follainville**
Pêche à la truite organisée par le CPAFD

☞ **SAMEDI 25 MAI 2019 – 9h30 – Stade de Dennemont**
Les Anciens du Mantois reçoivent l'équipe FC Malagasy

☞ **SAMEDI 25 MAI 2019 – Dennemont**
- 11h inauguration maison médicale
- après-midi spectacles, fête des mères, distribution de brioches et fleurs
- 18 h photo de la décennie en chanson grâce aux élèves de nos deux écoles primaires !
- soir bal, méga-teuf dans la cour de l'école Ferdinand Buisson, boum pour les plus jeunes et toute la journée : expositions, animation musicale, restauration

☞ **DIMANCHE 26 MAI 2019 – 8h00-20h00 – Mairie de Follainville et Maison des Services Publics de Dennemont**
Elections européennes

☞ **DIMANCHE 26 MAI 2019 – Dennemont**
- journée découverte de la maison médicale

☞ **SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 – 9h-18h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « fête de la musique » (*instruments, vinyles, partitions...*) et ouverture de l'espace « tableaux »

☞ **SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 – 9h30 – Stade de Dennemont**
Les Anciens du Mantois reçoivent l'équipe USMT Boissy Hémisphère

☞ **SAMEDI 1^{er} JUIN 2019 – 19h – Place de l'église à Follainville**
Apéro-concert « OBOMANIA » avec les amis de Jean-Luc Fillon

☞ **DIMANCHE 2 JUIN 2019 – 14h-18h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « fête de la musique » (*instruments, vinyles, partitions...*)

☞ **DU 5 JUIN AU 17 JUILLET 2019**
Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Planning des manifestations (suite)

☞ **SAMEDI 8 JUI 2019 – 16h – Salle polyvalente**

Concert des élèves de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **DIMANCHE 9 JUI 2019 – 16h – Salle polyvalente**

Concert des élèves de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **VENDREDI 14 JUI 2019 – 14h-17h – Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Madame le commissaire enquêteur recevra le public en mairie

☞ **VENDREDI 14 JUI 2019 – 18h – Maison Pour Tous**

Auditions de la classe de chant de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **VENDREDI 14 JUI 2019 – 19h-20h30 – Maison des Services Publics**

Conférence « *la lune et nous* » organisé par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **DIMANCHE 16 JUI 2019 – Journée – Dennemont**

« *Coupe de la Présidente, fête du club* » organisés par le Cercle de la Voile

☞ **DIMANCHE 16 JUI 2019 – 17h30 – Limay**

Spectacle de nos danseuses

☞ **MARDI 18 JUI 2019 – 18h-20h – Maison Pour Tous**

Spectacle de l'éveil musical de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **VENDREDI 21 JUI 2019 – 20h30 – Eglise de Follainville**

Concert de la chorale de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **DIMANCHE 23 JUI 2019 – Journée – Dennemont**

Régate « *femmes à la barre* » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **DIMANCHE 23 JUI 2019 – 12h – Place du 8 mai – Dennemont**

Fête de la musique organisée par le CPAFD

☞ **SAMEDI 29 JUI 2019 – Matinée – Les Jardins Partagés à Follainville**

Atelier insectes organisé par l'association « *Les jardins partagés* »

☞ **SAMEDI 29 JUI 2019 – Soirée – Dennemont**

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice organisés par le CPAFD

Le Groupe d'Animation Rural vous propose...

Sun set Voyages

JOURNÉE AUTOUR DE L'EURE

LE 22 MAI 2019

Matin :

Visite commentée de l'Eco-Musée de la maison du Lin

Le lin, fleur et céréale, pare les paysages normands de différentes teintes selon les saisons. Présentation de son histoire, sa culture, sa transformation et ses utilisations. Votre visite se prolongera par un atelier de confection de poupées de lin. Vous repartirez avec votre œuvre typique (du pays du Roumois).



Déjeuner dans un restaurant traditionnel

Suggestion de menu:

Kir Normand et ses amuses bouches

**Tartine routotoise: Neufchâtel pomme magret de canard fumé,
graine de lin**

Fricassé de joue de cochon à l'ancienne

Assiette de fromages

Millefeuille aux fruits de saison

1/2 de vin par personne

Café



Après-midi :

La visite de la maison du Sabot et du Four à Pain 1845

Vous assisterez à la cuisson du pain avec lequel vous repartirez. À proximité, visite commentée du Musée du Sabot où est exposée une collection de 300 paires de souliers en bois de diverses régions.

FETE DE LA MUSIQUE

« DENNEMONT »

DIMANCHE 23 JUIN 2019



Plateau ENM



AMERICANA



STILL NOT
RETIRED

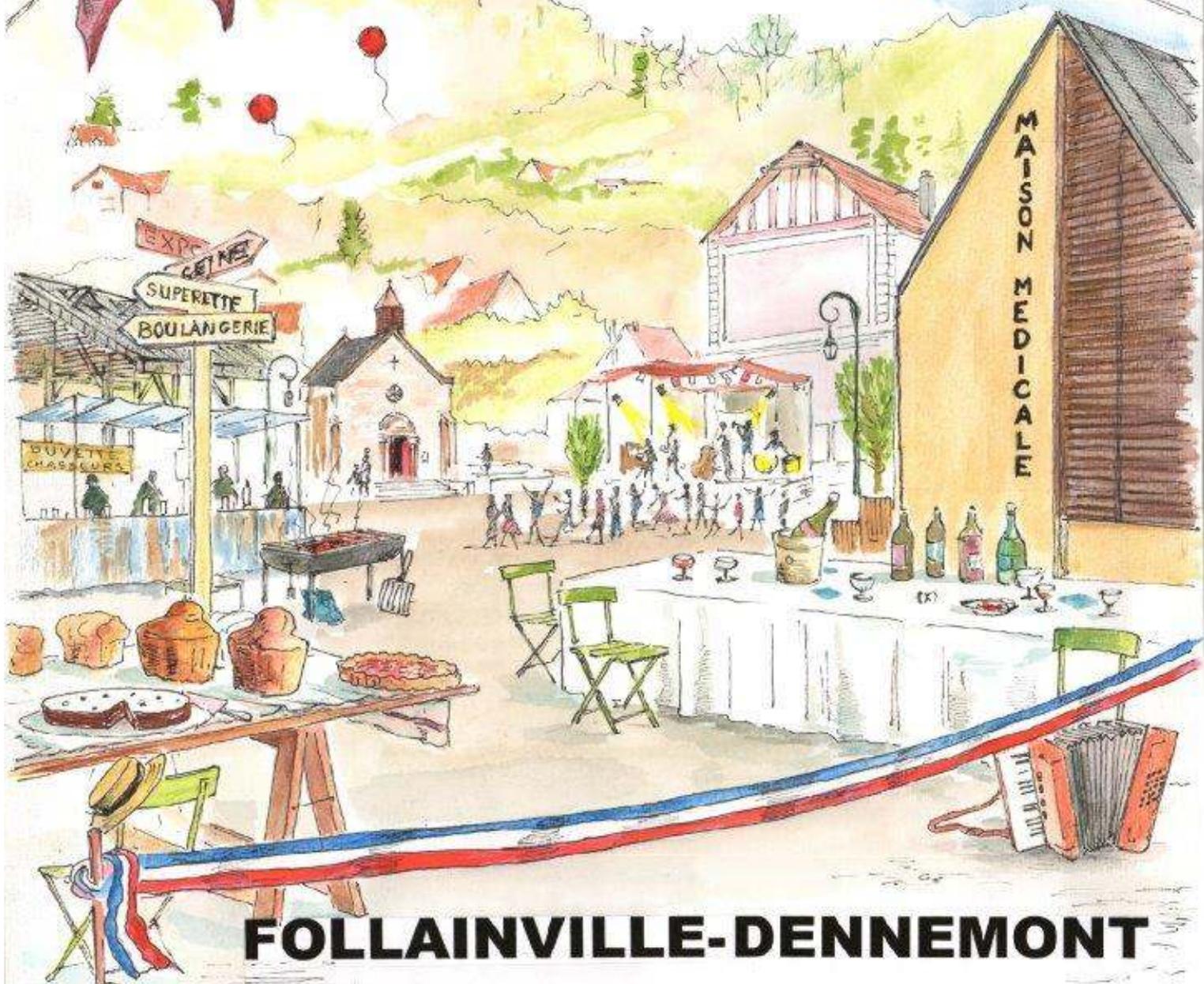


De Midi à 20 heures, buvette et restauration sur place.

Place du 8 mai 1945, 78520 Dennemont



**INAUGURATION
25 MAI 2019**



FOLLAINVILLE-DENNEMONT

Fête des Mères

Photo de la décennie

Expo. Bal



Samedi 25 mai 2019

Journée de la décennie

Demandez le programme

10h : La fête commence !

- Place Marceau Vallot. Les chasseurs vous accueillent pour le café, Bar puis restauration en continu toute la journée, la soirée jusqu'à la fin des festivités. Ne vous cassez pas la tête à faire la cuisine chez vous ce beau samedi !
- Vos artistes s'exposent : Chapelle Saint Elisabeth, garderie périscolaire, entre nos deux commerces, le Groupe d'animation rurale dans toute sa diversité artistique, Daniella Assistante de Vie Scolaire au Petit Prince, Gérald Pritchard qu'on ne présente plus.
- Nicolas SIMARD, un artisan du numérique vous présente toute les déclinaisons possibles du numérique sur tous supports, Kattia vous présente toutes les visites guidées possibles de nos hauts lieux Franciliens et Parisiens.
- 3 Petites Notes de Musique arrive en force avec ses jeunes pianistes, clarinettes, violonistes, de talent, Andrée Follin apporte la touche festive avec son accordéon sur les trois sites précités.
- La cour de notre école maternelle Les Farfadets s'ouvre aux enfants de 3 à 10 ans. En plus des jeux déjà existants et de 2 structures gonflables, toute notre équipe périscolaire proposera un atelier maquillage, des jeux...

11h : Moment solennel et considérable :

- **Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat**, 2^{ème} personnage de notre République Française inaugure notre Maison Médicale.
Pour introduire cet évènement, Vexin en Scène, notre nouvelle compagnie théâtrale, jouera Tchekhov (de circonstance !) 3 petites notes offrira quelques notes de musique.
- Après l'allocution de Monsieur le Président du Sénat : le pot de l'amitié vous sera offert et les premières découvertes du nouvel édifice pourront s'effectuer.

13h : C'est la pause pour tout le monde ... sauf pour nos chasseurs et leur restaurant en plein air avec chaises et tables pour tout le monde.

15h : La fête reprend !

- Toutes les expositions réouvrent.
- Les animations musicales reprennent Garderie Périscolaire, Chapelle Saint Elisabeth, entre nos deux commerces.
- La fête recommence pour nos enfants Cour d'école Les Farfadets.

16h :

- Notre école de danse et Multiculture se réunissent pour vous offrir un spectacle décoiffant entre danse classique et danse contemporaine et vous entraînent avec eux Cour de l'Ecole Ferdinand Buisson.

17h :

- Maison Médicale : Andrée Follin et Thierry Fournier mettent à l'honneur les chansons de notre Patrimoine et vous entraînent pour former la plus grande chorale jamais constituée dans notre village.
- Ecole Primaire Ferdinand Buisson : Votre équipe municipale offre aux mamans (à toutes les dames ! de Dennemont et Follainville) fleurs et brioches et tout le monde se réunit autour du verre de l'amitié (première séance !)

18h : La photo de la décennie.

- Devant notre Maison Médicale flambant neuf, deuxième temps fort de la journée
- Tous les écoliers de nos deux villages vous accueillent en chansons, nos musiciens seront à nouveau de la fête.
- Puis, pirouette ... face à l'objectif pour pouvoir passer à la postérité !
Et qui sait s'il n'y aura pas un petit cadeau à distribuer pour celles et ceux (et seulement eux) qui auront eu la bonne idée de partager ce réjouissant moment privilégié.

18h45 à 19h30 :

- C'est la deuxième séance de distribution de nos fleurs, brioches grâce à notre toujours vaillante équipe municipale.

19h15 :

- Début du bal avec nos fameux groupes locaux à la notoriété grandissante : OSTIK, La soule Famille, Kanael avec de chouettes transitions dansées grâce à Alliance d'Or.
- Salle polyvalente : Méga teuf pour les 6-15 ans ambiance boîte de nuit assurée, parents interdits. Démo de danses « Djeuns » : Lock, Break, pop, new style, Hip Hop.
- Notre épicerie, notre Boulangerie, notre café tabac jouent les prolongations, repoussent leurs horaires de fermeture.

22h15 : La fête est finie. Tout le monde va se coucher, la tête pleine de chouettes émotions et de beaux souvenirs...



Vous invite à son

Exposition Vente

Artisanale

**SAMEDI 18 MAI 2019
DE 10h à 17h30**

Salle polyvalente de Dennemont



Peinture sur porcelaine



Peinture à l'huile



Généalogie



Cartonnage

Pêche à la truite et grand pique-nique !

A partir de **11h** au lavoir de
Follainville

Apportez vos panier repas, barbecue à disposition sur place.

Vente de boisson et de gourmandises.
2€ par truite pêchée.

Pêche aux canards pour les plus petits...



DIMANCHE 19 MAI